



Procès-verbal du conseil municipal

Séance du vendredi 6 septembre 2024

Date de convocation : 23 août 2024	Heure de convocation : 18h30
Heure d'ouverture constatée : 18h30	Lieu de tenue : mairie de Plainoiseau
Président de séance : Daniel BONDIER - Maire	Secrétaire de séance : Eddy LACROIX - 1 ^{er} adjoint au Maire
Nombre de Conseillers municipaux : en exercice : 13 / Présents : 9 / Votants : 11	
Quorum fixé à 6 conseillers municipaux	
Membres de l'assemblée délibérante présents par ordre du tableau : <ul style="list-style-type: none">- Monsieur BONDIER Daniel - <i>Maire</i>- Monsieur LACROIX Eddy - <i>1^{er} adjoint au Maire</i>- Madame ANSTETT Anne-Marie - <i>2^e adjointe au Maire</i>- Madame RAMELET Marie-Odile - <i>3^e adjointe au Maire</i>- Monsieur MESSAGER Christian - <i>Conseiller municipal</i>- Monsieur MULLIEZ Bruno - <i>Conseiller municipal</i>- Monsieur CURNILLON Jean Philippe - <i>Conseiller municipal</i>- Madame VUILLOT Frédérique - <i>Conseillère municipale</i>- Monsieur PERRIN Michel - <i>Conseiller municipal</i>	
Membres de l'assemblée délibérante absent excusé et représenté: <ul style="list-style-type: none">- Madame GAGNEUX Amandine - <i>Conseillère municipale - pouvoir donné à M. LACROIX Eddy</i>- Madame MORAND Valérie - <i>Conseillère municipale - pouvoir donné à M. MESSAGER Christian</i>	
Membres de l'assemblée délibérante absents et non représentés : <ul style="list-style-type: none">- Madame BLANC David - <i>Conseiller municipal</i>- Madame LAGRANGE Anne-Laure - <i>Conseillère municipale</i>	

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 juin 2024
2. Lancement du projet de « lotissement sous ville » à la suite d'une recherche de terrain
3. Travaux pour l'année civile en cours :
 - Logements communaux
 - Ravalement façade SDF /œuvre de Nathalie Novi
 - Travaux accueil de l'école et création de toilettes au 1^{er} étage Mairie-école
4. Travaux année 2025 :
 - C.C.B.H.S. Réfection accès maisons Hameau de Jonay et début VC1
 - Réfection de l'électricité de l'Eglise (chauffage ?)
 - Tranche Eclairage Public

5. Demande GAEC PETITJEAN : busage fossé « en Mauleu »
6. Biens sans maître : formation A.M.J. du 10 septembre 2024
7. Devenir de la maison Buccelato
8. Promotion secrétaire de mairie
9. Fête de la ruralité et de la chasse les 5 et 6 juillet 2025
10. Comptes rendus de réunions / projets
11. Questions diverses.

Constatant le quorum atteint, **Monsieur le Maire – Daniel BONDIER** – ouvre la séance du Conseil Municipal et en prend la présidence.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : la biodiversité

1. Présentation puis approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal du 07 juin 2024 :

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal, présenté aux élus municipaux, est approuvé à la **MAJORITÉ** avec 2 abstentions : **Madame Marie-Odile RAMELET** et **Monsieur Christian MESSAGER** (absents lors de la séance).

2. Lancement du projet « lotissement sous ville » à la suite d'une recherche de terrain

Monsieur le Maire informe les élus municipaux qu'il a reçu en rendez-vous, en présence de **Monsieur Eddy LACROIX**, 1^{er} adjoint au Maire, et **Madame Marie-Odile RAMELET**, 3^{ème} adjointe au Maire, un médecin généraliste, à la recherche d'un lieu situé à proximité de la ville préfecture pour y implanter un cabinet médical. Le projet imaginé est bien réfléchi avec une volonté d'une localisation sur l'axe Poligny – Lons-le-Saunier et facilement accessible depuis Besançon. Le souhaite de ce médecin étant également de permettre à des médecins juniors, en fin de cycle de formation (9^e année d'étude), de réaliser leur dernière année dans ce type de structure et d'y rester une fois diplômés.

La réflexion s'est ensuite orientée sur les possibilités existantes pour accueillir un tel projet. Le terrain projeté pour la construction du lotissement « sous-ville » est cité.

Monsieur le Maire souhaite prendre en compte, l'étude Schéma directeur d'Assainissement, et le résultat de l'optimisation financière réalisée dans le cadre d'un service proposé par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille aux communes. Les deux sont en cours de finalisation. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lui-aussi en discussion actuellement. SOLIHA, déjà intervenu, sur ce projet d'aménagement d'un lotissement, sera également consulté.

Après débat et réflexion, le Conseil Municipal s'accorde pour dire que ce projet mérite de l'intérêt. Décision est prise d'attendre les nouvelles du porteur de projet puisque le terrain « sous ville » reste une piste intéressante qui pourrait être proposée.

3. Travaux pour l'année civile en cours :

- **Logements communaux** : le plus petit logement est refait complètement ; les deux autres sont en fin de travaux avec un changement des huisseries et de la porte d'entrée. La ventilation et le chauffe-eau seront changés prochainement.

- **Ravalement façade Salle des Fêtes et œuvre de Nathalie NOVI** : travaux par l'entreprise J. Vittori seront terminés dans quelques jours ; la fresque sera commencée à la fin du mois de septembre. **Monsieur le Maire** rappelle que cette opération était inscrite sur l'exercice budgétaire 2023, et non réalisée pour raison de trésorerie. Elle a été reconduite sur l'exercice 2024 et approuvée.

- **Travaux accueil de l'école** : au Rez de Chaussée : Hall d'accueil fait, plafonds ont été renforcés. Une 2^e tranche de travaux sera réalisée si le SIVOS obtient un accord de subvention DETR. L'effectif actuel est de 135 enfants.

- **Création de toilettes au 1^{er} étage Mairie-école** : à réaliser en régie communale lors des prochaines vacances scolaires.

Madame Marie-Odile RAMELET, 3^{ème} adjointe au Maire, quitte la séance à 19H15, après avoir donné pouvoir à Madame Anne-Marie ANSTETT, 2^{ème} adjointe au Maire.

4. Travaux 2025 :

- **C.C.B.H.S. Réfection d'une voirie communale** : Monsieur le Maire informe les élus de la réception d'une lettre de mise en demeure d'une personne résidant Besançon qui aurait eu des dégâts sur son véhicule après avoir emprunté un accès à deux maisons à Jonay sur un chemin rural, il évoque le non-entretien de cette voirie. Monsieur le Maire, lui a adressé une réponse détaillée, détaillant précisément l'état de cette voie. De toute évidence, en aucun cas, les dégâts évoqués dans le courrier ne peuvent être la conséquence des quelques aspérités présentes sur la chaussée. La demande de réfection sera proposée sur une portion auprès des services de la Communauté de Communes compétents en ce domaine, et en même temps réfection des premiers mètres de la VC 1, proche de la maison de Madame Barthoulot.

- **Réfection de l'électricité de l'Eglise /chauffage** : la remise aux normes du réseau électrique intérieur à l'église est à envisager en prenant en compte l'éventuelle rénovation du mode de chauffage.

- **Tranche éclairage public** : une nouvelle tranche sera réalisée en 2025 avec un passage en leds d'une dizaine de lampes de rue. Les travaux seront sous maîtrise d'œuvre SIDEC.

5. Demande GAEC PETITJEAN : Busage fossé « en Mauleu » :

Présentation du souhait de Monsieur PETITJEAN, exploitant agricole, de faire canaliser un fossé entre 2 parcelles. Il s'agira d'un busage sur une partie du fossé permettant ainsi de passer d'un champ à l'autre.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la **MAJORITÉ** moins 3 voix : 2 contre (Monsieur Bruno MULLIEZ et Madame Anne-Marie ANSTETT), et 1 Abstention (Madame Marie-Odile RAMELET).

6. Devenir de la Maison Buccelato :

Monsieur le Maire souhaite procéder à la réouverture de la Rue Alfred Labordère. Pour mémoire cette rue a été fermée pour des raisons de sécurité puisque le bâtiment menace de s'effondrer. Il rappelle les démarches effectuées pour que la vente de ce bien puisse se réaliser, démarches qui n'ont pas abouties. Il expose que les conseils d'un avocat spécialisé sur le sujet seraient bienvenus, et invite les conseillers municipaux à se prononcer sur cette possibilité.

Le Conseil Municipal, à **L'UNANIMITÉ**, se prononce favorablement pour s'adjoindre les services d'un avocat spécialisé.

7. Formation prochaine « Biens sans maître »

Monsieur le Maire informe qu'il participera à une formation sur les « Biens sans maître » organisée par l'Association des Maires du Jura, le mardi 10 septembre 2024.

8. Promotion secrétaire de mairie :

Monsieur le Maire informe les élus municipaux de la publication d'un décret le 17 juillet 2024 Relatif à la revalorisation du métier de secrétaires de mairie (loi du 30 déc.2023). Celles qui

remplissent les conditions de durée d'emploi dans la fonction doivent être promues au grade de rédacteur. **Monsieur le Maire** indique aux élus qu'il a adressé au Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale le dossier de candidature pour Madame Nathalie INSELIN, secrétaire de mairie en poste. En fonction des charges budgétaires engendrées, le Conseil Municipal ne s'opposera pas à ce que l'agent soit nommée sur un poste de rédacteur territorial, à l'issue des démarches à faire par l'agent, et sous réserve d'aptitude.

9. Fête de la ruralité et de la chasse les 5 et 6 juillet 2025

Monsieur le Maire informe les élus municipaux qu'une fête importante aura lieu au début de l'été 2025, organisée par l'ACCA de Plainoiseau. Il a reçu les représentants de l'association récemment. Cette fête se tiendra dans un grand champ situé à l'entrée nord de Plainoiseau, en direction Poligny sur la gauche, quelques mètres avant la bretelle d'accès à la commune. La mise en sécurité routière à l'occasion de cette fête sera à prendre avec vigilance.

Madame Anne-Marie ANSTETT, 2^eue adjointe au Maire, contrainte par des obligations familiales, quitte la séance à 20h00. Elle mandate Monsieur Eddy LACROIX, 1^{er} adjoint au Maire, pour présenter le projet biodiversité. Elle donne pouvoir à Monsieur Daniel BONDIER, Maire, pour voter en son nom les décisions à venir. Le pouvoir donné précédemment par Madame Marie-Odile RAMELET, 3^eme adjointe au Maire, est donc caduque.

10. Comptes rendus de réunions / projets :

- **Monsieur Eddy LACROIX**, 1^{er} adjoint au Maire, et en sa qualité de Vice-Président de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, informe les élus municipaux du projet de rénovation prochaine de la médiathèque, site de Plainoiseau. Des travaux importants vont être réalisés pour la toiture qui se dégrade, l'isolation thermique du bâtiment qui date de 2007, l'aménagement des extérieurs avec un jardin de lecture, un petit local de stockage ainsi que le réaménagement des espaces intérieurs. Le but étant d'optimiser l'utilisation du bâtiment, de l'ouvrir davantage au public, et, à terme, pourquoi pas de le voir devenir un tiers lieu. Il est à noter que la médiathèque est déjà devenue un lieu d'accueil ponctuel de la France Services itinérante.

Ce projet de rénovation intervient en même temps que le projet de création d'un espace réservé à la biodiversité à l'arrière de la médiathèque. Les deux opérations vont être étroitement liées puisque cet aménagement prévoit une orientation vers l'espace extérieur directement tourné vers l'espace naturel préservé. Le CAUE, le SIDEC, les services de la CCBHS et la DRAC travaillent actuellement à l'élaboration du projet et à son financement.

- **Monsieur Eddy LACROIX**, 1^{er} adjoint au Maire, présente le projet d'espace biodiversité qui va prochainement démarrer puisque les dossiers de financement déposés à la Région (enveloppe ENVI : Espaces nouveaux, village innovants) et à la Préfecture (au titre du fonds vert) ont obtenu des avis favorables de subventions. L'opération sera animée par les services du CPIE conjointement avec le CAUE et s'adresse aux habitants de la commune afin de recueillir leurs avis. Une réunion de lancement de l'opération aura lieu le samedi 14 septembre à 10h00 à la médiathèque intercommunale pour recueillir les avis de la population sur la thématique de la biodiversité. Madame Céline GUYON, chargée de missions au sein du pôle aménagement et développement du territoire à la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, représentera Monsieur Eddy LACROIX, retenu par des engagements familiaux pris de longue date. Elle sera chargée de présenter les premières esquisses du projet de rénovation et d'échanger avec les participants.

Monsieur le Maire précise que la réflexion d'aménagement peut être étendue globalement sur la commune en associant d'autres espaces verts qui méritent également intérêt.

11. Questions diverses :

- **Monsieur Christian MESSAGER**, conseiller municipal, souhaite évoquer deux sujets :

A l'entrée de la Voie Communale N°1, deux arbres doivent être coupés étant visiblement secs. **Monsieur le Maire** répond que le nécessaire sera fait.


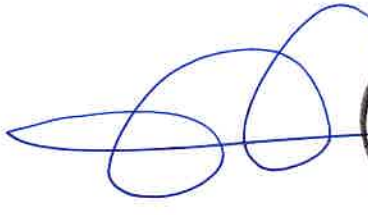
Lors de la porte ouverte d'Athéna, le sujet de la protection du lynx fut présenté. Les intervenants ont proposé aux communes d'apposer aux entrées d'agglomération des panneaux de sensibilisation sur le sujet. Il est demandé s'il serait possible que deux panneaux puissent être installés à chacune des entrées d'agglomération.

Les élus municipaux sont favorables, à **L'UNANIMITÉ**, sous réserve de la taille du panneau

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Maire**, remercie les élus présents et procède à la clôture de la séance du Conseil Municipal à 20H20.

Certifié conforme aux débats et aux votes intervenus au cours de la séance

Le Maire
Président de séance,



Daniel BONDIER

Le 1er adjoint au Maire
Secrétaire de séance,



Eddy LACROIX
